

LE 22 AVRIL 2024

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville de Beaupré au 10995 rue des Montagnards, le lundi 22 avril 2024 à 18 h 30, à laquelle sont présents :

M. Pierre Renaud, maire

Mme Nancy Pelletier, conseillère #1

M. Christian Blouin, conseiller #2

M. Michel Auger, conseiller #3

M. Serge Simard, conseiller #4

M. Michel Beaumont, conseiller #5

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice

générale adjointe

M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et

greffier adjoint

Absence motivée : Mme Michèle Abdelnour, conseillère #6

11130-220424 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

11131-220424 APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA RÉHABILITATION PAR CHEMISAGE DE CONDUITES D'ÉGOUT ET RÉFECTION DE TROIS TRONÇONS – PRIMEAU 2023

CONSIDÉRANT que la Ville de Beaupré désire obtenir des offres pour la réhabilitation par chemisage de conduites d'égout et réfection de trois (3) tronçons – PRIMEAU 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'entériner l'appel d'offres public avec les documents soumis et l'estimation des coûts produite par GÉNIO EXPERTS-CONSEILS.

11132-220424 EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE AUX LOISIRS

CONSIDÉRANT que la Ville de Beaupré a reçu 43 curriculum vitae suite à la parution de l'offre d'emploi à titre de coordonnateur (trice) des loisirs;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a analysé l'ensemble des candidatures reçues et a convoqué 4 personnes en entrevues;

CONSIDÉRANT que suite aux entrevues, les membres du comité recommandent unanimement la candidature de Mme Martine Hovington; Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

- D'embaucher Mme Martine Hovington à titre de coordonnatrice des loisirs;
- Que la date de début d'emploi soit le 6 mai 2024;
- D'autoriser M. Pierre Renaud, maire et M. Roch Lemieux, directeur général à signer le contrat de travail.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente.

	,	,
44400 000404		
7 7 7 3 3 - 7 7 1 1 7 7 1		
1 1 1 3 3 - 2 2 0 4 2 4	LEVÉE DE L'AS	JOLIVIDELL

<u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>	
Il est proposé par Monsieur Chriséance soit levée à 18 h 34.	stian Blouin et résolu unanimement que cette
PIERRE RENAUD MAIRE	JOHANNE GAGNON, GREFFIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE